



Recommandations de l'APhC au gouvernement fédéral au sujet des pénuries de médicaments

Les pénuries de médicaments au Canada

Les récentes pénuries d'analgésiques pour enfants et d'amoxicilline attirent de nouveau l'attention du public et des médias sur les pénuries de médicaments au Canada. Pourtant, ces pénuries ne sont pas nouvelles et elles faisaient déjà partie de la pratique quotidienne des pharmaciens canadiens avant même la pandémie.

Il ressortait d'un sondage réalisé en 2018 par Abacus Data pour l'Association des pharmaciens du Canada (APhC) qu'un Canadien sur quatre avait été confronté personnellement à une pénurie de médicaments dans les trois années précédentes ou qu'il connaissait quelqu'un qui s'était trouvé dans cette situation. De plus, 79 % des pharmaciens déclaraient que les pénuries de médicaments avaient beaucoup augmenté au cours des trois à cinq années écoulées. Avec l'arrivée de la COVID-19 et de gros problèmes de chaînes d'approvisionnement mondiales, les pénuries de médicaments et les ruptures d'approvisionnement en médicaments ont considérablement augmenté depuis le sondage de 2018.

Lorsque les pharmaciens gèrent des problèmes d'approvisionnement en médicaments, c'est autant de temps et de ressources qui ne sont pas consacrés aux soins directs aux patients. Ils passent beaucoup de temps à chercher des médicaments pour les patients et à trouver des pharmacothérapies de substitution appropriées. Ils doivent aussi parfois répartir soigneusement leur stock et imposer aux patients des quantités limitées.

Malgré les efforts des pharmaciens pour protéger les patients des conséquences des problèmes d'approvisionnement en médicaments, les pénuries accroissent le risque d'erreurs de médication, d'effets indésirables et d'inobservance des traitements, tout en étant source d'un stress et d'une angoisse considérables pour les patients comme pour les pharmaciens.

Il est temps maintenant que le gouvernement fédéral agisse, donne la priorité à l'approvisionnement en médicaments et mette en œuvre une série de mesures pour réduire les pénuries de médicaments futures et pour mieux s'y préparer.

Recommandations

Nous recommandons que le gouvernement fédéral prenne les mesures suivantes pour réduire le risque de pénuries de médicaments futures et pour mieux s'y préparer :



1. Encourager un marché pharmaceutique canadien dynamique qui promeut la fabrication canadienne et soutient les fabricants canadiens pendant les pénuries.

Un approvisionnement sûr en médicaments est essentiel pour offrir aux Canadiens des soins de santé de qualité. Les Canadiens sont très vulnérables quand il y a peu ou pas de médicaments de substitution dans une classe de



médicaments particulière. Si un fabricant connaît un retard de production qui entraîne une pénurie, il existe parfois peu de solutions de rechange pour combler ce manque.

Les pharmaciens savent pertinemment combien il est difficile de changer la pharmacothérapie d'un patient, surtout quand il existe peu d'options comparables. L'APhC recommande donc au gouvernement fédéral de travailler en collaboration avec les partenaires du secteur pour évaluer la situation actuelle et trouver des possibilités de développer le marché canadien de manière à ce qu'il s'adapte aux besoins des patients et d'encourager une forte présence pharmaceutique au Canada. Il peut ainsi, entre autres, examiner les politiques pancanadiennes en matière de médicaments afin de repérer les points faibles pour tous les intervenants dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et les investissements fédéraux dans la fabrication canadienne de médicaments, y compris dans la recherche relative aux ingrédients pharmaceutiques actifs (IPA) et aux technologies pharmaceutiques et dans la production des uns et des autres.

Au cours de différentes pénuries de médicaments, nous nous rendons compte qu'il est important de mettre de nouveaux produits sur le marché canadien ou d'augmenter la fabrication des titulaires d'autorisation d'accès au marché existants. Dans ces situations, la question du potentiel important de stocks inutilisés et des risques supportés par les fabricants s'ils produisent en trop grande quantité des produits rapidement périmés a été soulevée. Le Canada devrait s'efforcer de limiter ces risques et créer un marché favorable à d'autres fabricants durant les situations de pénuries de médicaments. Ainsi, le Canada devrait réfléchir à créer un programme fédéral qui offrirait un filet de sécurité en matière de financement afin d'aider à garantir un revenu aux fabricants qui augmentent leur production pendant une pénurie.



2. Créer et tenir une liste de médicaments dont il risque sérieusement d'y avoir pénurie et améliorer la collecte de données afin de surveiller les pénuries potentielles.

L'APhC recommande que le gouvernement fédéral dresse une liste des médicaments dont il risque le plus d'y avoir pénurie et dont la pénurie présenterait le risque clinique le plus élevé pour les Canadiens. Cette liste aiderait les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à établir des plans d'urgence, à constituer des stocks suffisants et à prévoir des excédents dans la chaîne d'approvisionnement. Des gouvernements du monde entier utilisent ces types de listes avec succès et elles sont recommandées par l'Organisation mondiale de la santé. En Australie, par exemple, le gouvernement fédéral et l'industrie manufacturière se sont entendus sur la Medicines Supply Security Guarantee (garantie de sécurité de l'approvisionnement en médicaments) qui, en échange d'investissements publics dans les médicaments qui risquent le plus de manquer, oblige les fabricants à détenir de quatre à six mois de stock de ces médicaments en Australie.

En outre, l'APhC recommande que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent en collaboration avec les intervenants dans toute la chaîne d'approvisionnement afin d'examiner des mécanismes qui permettraient de recueillir plus de données. Des données en temps réel peuvent aider à mieux comprendre où il existe des stocks à un moment précis, à savoir s'il y a une augmentation soudaine de la demande à un moment donné et à comprendre les tendances potentielles qui pourraient influencer sur l'approvisionnement.



3. Doter les pharmaciens des outils et du pouvoir nécessaires pour gérer efficacement les pénuries de médicaments en travaillant en collaboration avec les partenaires provinciaux et territoriaux.

La gestion de toute pénurie nécessite un effort considérable de la part de tous les fournisseurs de soins de santé. Les pharmaciens consacrent en moyenne 20 % de leur temps aux pénuries de médicaments. En les autorisant à remplacer de façon indépendante des pharmacothérapies, nous soulagerions le fardeau de tous les fournisseurs de soins de santé, nous améliorerions l'expérience des patients et nous réduirions le temps et les ressources nécessaires aux pharmaciens et aux prescripteurs pour coordonner les changements de médicaments. Le gouvernement fédéral devrait vivement encourager toutes les provinces et les territoires à élargir le champ d'exercice des pharmaciens afin d'y inclure le pouvoir de procéder à des substitutions thérapeutiques lorsque ce n'est pas autorisé actuellement et de permettre un financement public, et les soutenir dans ce sens.

De plus, pendant la récente pénurie d'analgésiques pédiatriques, nous avons vu l'importance des préparations magistrales, c'est-à-dire de la combinaison ou du mélange de deux ingrédients ou plus (dont un au moins est un médicament ou un élément pharmacologiquement actif) pour créer un produit final dans un dosage approprié. Si tous les pharmaciens possèdent les compétences nécessaires pour faire des préparations magistrales, de nouveaux obstacles réglementaires limitent le nombre de pharmacies qui peuvent offrir ce service important. Nous recommandons que le gouvernement fédéral examine la réglementation des préparations magistrales afin d'établir comment les patients peuvent accéder plus facilement à certaines formes de préparation magistrale, tout en garantissant des normes de sécurité élevées, et nous encourageons toutes les autorités provinciales à chercher des solutions pour maintenir une réelle capacité de préparation magistrale dans les pharmacies de tout le pays.



4. Examiner le mandat et les pouvoirs de Santé Canada.

Le mandat de Santé Canada est limité en ce qui a trait aux pénuries de médicaments. Nombre des stratégies élaborées découlent d'une collaboration volontaire entre les intervenants à la demande de Santé Canada. Et même si Santé Canada recueille des données auprès des fabricants au sujet de pénuries prévues et peut faciliter l'importation de médicaments de substitution, nous pensons qu'il serait intéressant d'examiner son mandat afin de s'assurer que le ministère peut intervenir de manière proactive pour faire face aux pénuries à mesure qu'elles se produisent. Un mandat renouvelé pourrait comprendre la supervision d'une répartition équitable des médicaments, ainsi que la définition et la mise en œuvre de stratégies visant à réduire au minimum le gaspillage de médicaments. Les pharmacies estiment que la diffusion en temps réel de l'information sur l'approvisionnement est un défi constant et elles se réjouiraient de stratégies additionnelles destinées à mieux les informer.



5. Fournir une aide financière aux patients qui doivent payer plus pendant une pénurie.

En cas de pénurie de médicaments, les patients se voient parfois obligés d'opter pour des préparations magistrales ou des médicaments plus coûteux, ce qui peut entraîner pour eux des coûts supplémentaires. Lorsque ces produits ne sont pas par ailleurs pris en charge par l'assurance du patient, le risque est plus grand que celui-ci ne suive pas le traitement qui lui a été prescrit. Nous sommes d'avis qu'une plus grande coordination entre les gouvernements et les assureurs privés pourrait alléger le fardeau financier des patients lorsqu'un changement de médicaments est dû à une pénurie et que tout devrait être fait pour que les produits importés en raison d'une pénurie soient rapidement ajoutés aux formulaires.